

Impersonnel, passif et potentiel : une approche contrastive du français et du japonais¹

Yuji Tôgô

1. Comment définir l'impersonnel?

Le terme d'«impersonnel» ne prend sa valeur qu'en opposition à un autre terme, celui de «personnel», ce qui nous montre bien le rôle primordial qu'y joue la notion de personne. Cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où la catégorie de la personne est profondément ancrée dans le système grammatical des langues indo-européennes. Les personnes se manifestent principalement sous forme de désinences verbales (ex. latin : *amo*, *amas*, *amat*) et dans les langues à servitude subjectale, ces désinences verbales ont des répercussions sur les pronoms personnels dits sujets qui accompagnent obligatoirement les verbes (ex. *je chante*, *tu chantes*, *etc.*). Du coup, le locuteur est constamment obligé de passer par une de ces personnes qui sont intégrées ainsi dans la grammaire.

C'est surtout en ces termes que le problème de l'impersonnel a été posé jusqu'ici, puisque, ce qui caractérise les phrases impersonnelles telles que :

- (1) il neige
- (2) il y régnait une atmosphère paisible
- (3) il a été détruit des centaines de maisons

c'est la «troisième personne» qui ne réfère à aucune entité digne de cette dénomination. Le patron de l'énoncé étant reconnu comme celui de sujet-prédicat, et le sujet étant implicitement associé avec l'agent du procès, la troisième personne qui ne renvoie à aucun référent identifiable comme tel et qui puisse servir de support de prédication a été ressentie comme une aberration.

Cependant, cette caractérisation de l'impersonnel s'avère vite inopérante hors de la sphère des langues indo-européennes. On s'aperçoit en effet que dans les langues qui attribuent à la catégorie de la personne un rôle moins important, le problème se pose tout à fait différemment. En japonais, par exemple, les personnes n'ont pas de répercussion sur les formes verbales.

- (4) *watashi-ga iku / kimi-ga iku / kare-ga iku*
je-NOM aller tu-NOM aller il-NOM aller

Qui plus est, le constituant qui correspondrait au «sujet» en français n'est nullement obligatoire, le prédicat pouvant, à lui seul, constituer un énoncé minimal : *samui* "(j'ai) froid". Si l'impersonnel ne se définit que par rapport à la personne, et si la personne ne se manifeste pas au niveau des formes verbales, on se demandera alors si l'on a le droit de parler d'«impersonnel» dans une langue comme le japonais. Le japonais n'étant pas une langue à servitude subjectale, même les phrases météorologiques s'y présentent comme des phrases tout à fait banales.

- (5) *ame-ga huru*
pluie-NOM tomber "il pleut"

Force nous est de reconnaître donc que la définition de l'impersonnel fondée uniquement sur la notion de personne ne suffit pas pour cerner l'ensemble des phénomènes linguistiques qualifiés généralement d'impersonnel.

2. Domaines fonctionnels de l'impersonnel

Nous croyons que la fonction de l'impersonnel est bivalente ; pour emprunter la terminologie de Halliday, elle touche d'un côté à la «transitivité» et de l'autre à la «fonction textuelle».

Du point de vue du système de transitivité, l'impersonnel a pour rôle essentiel de réduire l'agentivité impliquée dans le procès exprimé.

- (6)a. Deux étudiants sont arrivés.
- b. Il est arrivé deux étudiants.

Dans la version impersonnelle (6) a., le participant du procès, *deux étudiants*, n'est plus présenté comme un agent, mais plutôt comme un patient, puisque la présence des étudiants est consécutive à leur arrivée ; l'existence du participant en question est présentée comme le résultat du procès. A preuve, le participant dans un énoncé impersonnel n'a pas de présupposition existentielle, comme le montrent les exemples suivants.

- (7)a. Deux étudiants ne sont pas arrivés.
- b. Il n'est pas arrivé deux étudiants.

La réduction de l'agentivité s'observe également dans (8) b. où *un ivrogne* s'avère incapable de régir le gérondif. (Tôgô et Ohki 1987)

¹ A paraître dans un prochain numéro de *L'Information grammaticale*

(8)a. Devant la mairie, un ivrogne passait en fredonnant.

b.*Devant la mairie, il passait un ivrogne en fredonnant.

La réduction de l'agentivité va parfois jusqu'à l'effacement pur et simple de l'agent extérieur au procès. C'est le cas du passif impersonnel, qui, à la différence du passif personnel, se refuse à toute expression de l'agent.

(9) Il sera procédé à une enquête approfondie.

En français, l'impersonnalisation déclenche un changement de l'ordre des constituants, ce qui entraîne nécessairement une modification de la structure thématique de l'énoncé. Le sujet *deux étudiants* de (6) a. est en (6) b. «déthématisé» et mis en position rhématique. L'impersonnel a donc une fonction textuelle, celle de présenter un nouveau référent dans l'univers du discours. Cependant, quand on regarde des énoncés impersonnels tels que (9) qui n'a aucun élément déthématisé, ou des exemples tels que *pugnatur* "il y a eu une bataille" en latin et *es wurde getanzt* "on a dansé" (lit. il a été dansé) en allemand qui ne comportent aucun participant, on doit considérer la fonction textuelle comme secondaire, par rapport à la première fonction — la réduction de l'agentivité — qui est pour nous la caractéristique essentielle des phénomènes dits impersonnels.

3. Phénomènes impersonnels en japonais

La baisse de l'agentivité se manifeste en japonais à travers l'auxiliaire *-(r)areru*, qui s'attache à la racine verbale pour donner les quatre valeurs suivantes.

(10) a. SPONTANÉ

watashi-ni-wa so omow-areru
je-DATIF-THEME ainsi penser-AUX
"il me semble ainsi"

b. PASSIF

watashi-wa chichi-ni shika-rare-ta
je-THEME père-par gronder-AUX-PASSE
"j'ai été grondé par mon père"

c. POTENTIEL

kono kinoko-wa tabe-rare-nai
ce champignon-THEME manger-AUX-NEG
"ce champignon n'est pas comestible"

d. HONORIFIQUE

sensei-ga ko-rare-ta
professeur-NOM venir-AUX-PASSE
"le professeur est venu"

Nous ne tenons pas compte de la valeur (d), qui est apparue beaucoup plus tard que les autres valeurs.

C'est la valeur du spontané qui retient particulièrement notre attention, puisque, comme le suggère la glose en français, cette valeur est très proche de l'impersonnel en français. Cette valeur est réservée à une classe restreinte de verbes ; ce sont des verbes de cognition ou de sensation comme *omou* "penser", *omoidasu* "se rappeler", *anjiru* "s'inquiéter", *oshimu* "regretter", *shinjiru* "croire", *kanjiru* "sentir", etc. Et le sujet de la cognition ou de la sensation — l'expérimenteur — est mis au datif ; ceci est à rapprocher avec les constructions «à sujet datif» qu'on trouve en ancien anglais *me thinks* (lit. (il) me pense = il me semble) ou en allemand *mir träumte* (lit. (il) me rêve = je rêve) ou en russe *jemu kholodno* (lit. (il) lui est froid = il a froid).

On voit que, dans (10) a., l'expérimenteur, qui aurait pu être l'agent du procès comme dans *watashi-wa so omou* "je pense ainsi", se retire de la scène en se mettant au datif, ce qui laisse entendre que ce n'est pas moi qui pense de façon active, mais c'est plutôt l'idée qui vient vers moi, l'expérimenteur n'étant plus qu'un lieu que traversent diverses idées et sensations. En ce sens, le spontané en japonais fonctionne lui aussi en tant que réducteur d'agentivité.

Ce qui nous frappe dans les exemples (10), c'est qu'un même morphème *-(r)areru* exprime non seulement le spontané, mais également le passif et le potentiel. Cette observation a intrigué des linguistes japonais, qui se sont interrogés pour savoir si la fusion de ces trois valeurs en un seul marqueur était due au hasard, ou bien, chose plus probable, s'il y avait des liens motivant cette fusion. Des linguistes comme Hashimoto (1974) ou Yoshida (1971) s'accordent pour reconnaître que la valeur fondamentale du morphème en question est le spontané et que c'est cette valeur qui a donné naissance aux autres. Quelle est donc la motivation qui a permis cette dérivation sémantique?

4. Le triangle «impersonnel - passif - potentiel»

La dérivation du potentiel à partir du spontané s'explique comme suit. Le spontané

signifie qu'un état de choses se réalise sans aucune intervention d'un agent extérieur ; le procès se réalise, si on ose dire, de lui seul. De là, il n'y a qu'un pas à franchir pour obtenir la valeur du potentiel. Un changement qui se produit spontanément s'interprète aisément comme un état susceptible de se réaliser d'un moment à l'autre, et donc comme une potentialité. C'est effectivement ce qui s'observe en japonais, puisqu'un autre morphème de potentialité *dekiru*, qu'on pourrait gloser comme «pouvoir» ou «(être) possible»

(11) *kono e-wa itsudemo miru-koto-ga dekiru*
ce tableau-THEME à toute heure regarder-NOMINALISATEUR-NOM pouvoir
"on peut regarder ce tableau à toute heure"

provient de *idekuru*, qui signifie «apparaître» ou «advenir». Chose intéressante, le même morphème *dekiru* signifie également que quelque chose vient en existence : *kodomo-ga dekita* "j'ai eu un bébé" (lit. un bébé s'est fait). On retrouve ici le lien unissant le changement d'état et la potentialité.

L'étroite relation entre le spontané et le passif est plus aisée à comprendre : nombre de faits attestent que le dénominateur commun de ces deux valeurs, c'est la réduction, voire la suppression de l'agentivité.

De nombreuses analyses ont été proposées pour rendre compte des fonctions du passif ; on trouve des linguistes qui pensent que la fonction première du passif est la «thématisation du complément d'objet» (Pinchon 1977, Co Vet 1985 entre autres) ; on trouve des chercheurs pour qui la «rhématisation» (c'est-à-dire la mise en focus) du sujet de la phrase active que le recours au passif permet de réaliser est non moins importante (Halliday 1970) ; il y en a enfin qui voient dans la «déthématisation» de l'agent la fonction essentielle de la construction en question (Meillet 1921, Haiman 1976, Shibatani 1985, pour ne citer que ceux-ci). Nous nous rangeons à la dernière analyse et pensons que seule cette analyse nous permet de comprendre pourquoi un même morphème marque l'impersonnel et le passif en japonais.

Nous ne sommes évidemment pas le premier à souligner les liens entre l'impersonnel et le passif. Ernout (1908) a fait remarquer qu'en indo-européen, le passif était, à l'origine, un procédé de l'impersonnalisation ne permettant pas l'expression d'un agent explicite. Lyons (1971) de son côté propose l'hypothèse selon laquelle les formes impersonnelles de verbes ont fusionné avec les formes moyennes pour donner naissance au passif. Cette idée a été reprise par Statha-Halikas (1977) et par Létoublon et Maurel (1985). Il existe donc des fondements solides pour croire que le passif, qui est une création tardive dans l'histoire de l'indo-européen, est issu de l'impersonnel.

On se trouve ainsi devant le triangle impersonnel-passif-potentiel qui recouvre, à notre avis, un domaine fonctionnel au centre duquel se trouve le problème de l'agentivité. Ce n'est donc pas un hasard si le japonais représente ces trois valeurs à l'aide d'un seul morphème *-(r)areru*. Il est à noter que ce triangle se retrouve, quoique partiellement, dans des langues généalogiquement aussi éloignées que possible. Ainsi, Langacker et Munro (1975) rapportent que, dans les langues uto-aztèques, l'impersonnel et le passif se construisent à l'aide d'un même morphème, constatation qui a amené les auteurs à donner une représentation identique (c'est-à-dire "structure profonde") à ces deux constructions. Rosen et Wali (1989), de leur côté, nous révèlent l'existence dans des langues indo-aryennes de deux passifs, réalisés par un même morphème signifiant "aller" (encore un changement d'état!), dont l'un est un passif ordinaire alors que l'autre dénote la potentialité. Selon Seiho (1985), une des constructions passives en indonésien, construite avec le préfixe *-ter*, implique nécessairement une action involontaire de la part de l'agent ; chose intéressante, ce même préfixe entre dans la formation des énoncés exprimant des procès spontanés qui présentent des parallélismes frappants avec les énoncés en *-(r)areru* en japonais.

Tous ces faits nous autorisent à penser que les liens qui unissent l'impersonnel, le passif et le potentiel ne sont pas un produit du hasard ; nous avons devant nous un domaine fonctionnel unique, qu'on pourrait le mieux caractériser en termes de réduction ou suppression de l'agentivité, et qui, croyons-nous, trouve ses expressions dans toutes les langues humaines.

5. En guise de conclusion

Le triangle impersonnel-passif-potentiel, que nous avons essayé de mettre en lumière dans ce petit article, nous invite à un certain nombre de réflexions sur l'impersonnel et le passif dans une langue comme le français.

D'abord, il faut désormais reconnaître que la fonction première de la construction impersonnelle est, dans une langue comme le français aussi, l'effacement de l'agentivité. De ce fait, l'impersonnel entre bel et bien dans le système de la transitivité, c'est-à-dire dans le système de la voix. Comme Moignet (1974) l'a fait remarquer avec raison, l'impersonnalisation «consiste à introduire de la passivité au sein de l'activité, en réduisant d'autant la part de celle-ci dans la conduction de l'action.» Cette vue, qui rapproche l'impersonnel du passif, se

trouve corroborée par le fait qu'il y a des langues comme le japonais qui expriment ces deux voix par un même procédé grammatical.

Ces observations nous conduisent à poser en français un triangle impersonnel- passif-pronominal, puisque c'est dans cette dernière voix qu'on observe aussi bien la valeur du potentiel : *ce poisson se mange cru*, que la valeur du passif avec le refus absolu de l'expression de l'agent : *cette voiture se gare facilement (*par n'importe qui)*.

On s'aperçoit donc que tous ces problèmes, parfois traités séparément, se situent dans un même domaine fonctionnel au cœur duquel réside le problème de l'agentivité. Nous espérons avoir montré l'étendu de ce champ d'investigation et la portée de cette problématique retrouvée dans diverses langues.

Yuji Tôgô
Université de Kyoto (JAPON)

BIBLIOGRAPHIE

- Co Vet, 1985. «Passive, reflexive, and causative predicate formation in French», in *Predicates and Terms in Functional Grammar*, Bolkestein et al. (ed.), Amsterdam, Foris
- Ernout, A., 1908. «Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine», *Mémoire de la Société de linguistique* 15
- Haiman, J., 1976. «Agentless sentences», *Foundations of Language* 14
- Hashimoto, S., 1974. *Sur les particules et les auxiliaires* (en japonais), Tokyo, Iwanami
- Langacker, R.W. et P. Munro, 1975. «Passives and their meaning», *Language* 51
- Létoublon, F. et J.-P. Maurel, 1985. «Passif et impersonnel», *Autour de l'impersonnel*, Grenoble, ellug
- Lyons, J., 1968. *An Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge University Press
- Meillet, A., 1921. «Sur les caractères du verbe», *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion
- Moignet, G., 1975. «Verbe unipersonnel et voix verbale», *Etudes de psycho-systématique française*, Klincksieck
- Pinchon, J., 1977. «Remarques sur le passif», *Le français dans le monde* 131
- Rosen, C. et K.Wali, 1989. «Twin passives, inversion and multistratalism in Marathi», *Natural Language and Linguistic Theory* 7
- Seiho, I., 1985. «Passif en japonais et en indonésien» (en japonais), *Nihongogaku*
- Shibatani, M., 1985. «Passives and related constructions», *Language* 61
- Statha-Halikas, H., 1977. «From impersonal to passive : the italo-celtic evidence», *CLS* 13
- Tôgô, Y. et M.Ohoki, 1987. «Fonctions discursives de l'impersonnel» (en japonais), *Bulletin d'études de linguistique française* 21
- Yoshida, K., 1971. *Etudes historiques des auxiliaires du japonais contemporain* (en japonais), Tokyo, Meijishoin